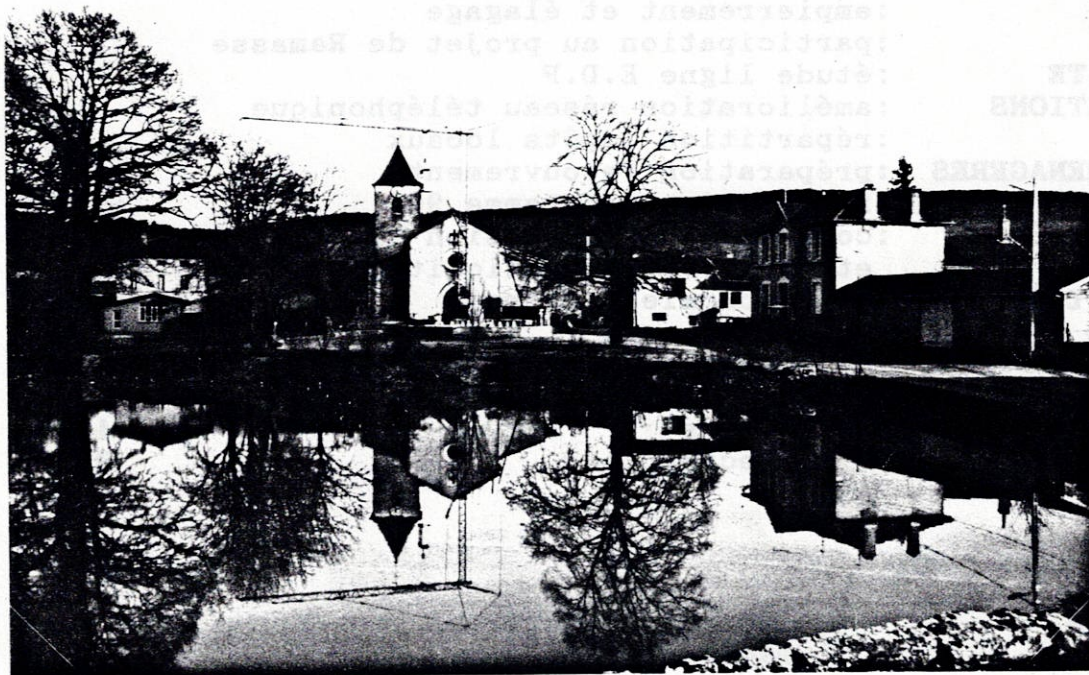


# LE DROMADAIRE



## LE MAIRE NOUS A DIT . . .

LE 29 Octobre 1990, 36 Maires du Revermont se sont réunis à Meillonas pour signer la **CHARTRE DE MISE EN VALEUR DU REVERMONT** et de ses abords.

" Les communes signataires se donnent pour objectif de **PROTEGER METTRE EN VALEUR** et **PROMOUVOIR** les paysages, les sites remarquables, les villages, les monuments et l'architecture, dans le respect de l'identité de la culture régionale et dans un esprit de développement et d'ouverture. "

L'identité du Revermont est définie dans son aspect géographique, géologique, paysager architectural, humain, culturel et historique. Les principes du programme d'actions sont précisés : les Maires sont conscients de leurs responsabilités ; ensemble et solidairement, ils travailleront pour faire reconnaître la richesse de leur Patrimoine, en restant vigilants face aux atteintes pouvant lui être portées ; les actions communales seront mises en oeuvre sous leur autorité, dans chaque commune, dans le cadre de leurs compétences.

" Le territoire français est le Patrimoine commun de la Nation. Chaque Collectivité Publique en est le gestionnaire et le garant. " Cet extrait de la loi du 7 Janvier 1983 sur la décentralisation (article 35) concerne chaque village. Leur territoire constitue le Patrimoine Communal. Ce Patrimoine, c'est aussi l'ensemble des richesses et des biens communs légués par les aînés. C'est le Cadre de Vie qu'il faut protéger et mettre en valeur. **C'est l'héritage destiné aux générations futures, dont chaque citoyen de la commune est à la fois dépositaire et responsable.**

Les Elus se doivent de veiller au respect de ces notions fondamentales.

## ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Travaux des commissions

AIDE SOCIALE	:repas des anciens	
C.E.S	:suivi de l'évolution des lycées et collèges	
A.T.R	:adhésion à la Charte du Revermont	
BOIS	:programme affouage et vente des parcelles	
CHEMINS	:empierrement et élagage	
EAUX	:participation au projet de Ramasse	
ELECTRICITE	:étude ligne E.D.F	
COMMUNICATIONS	:amélioration réseau téléphonique	
IMPOTS	:répartition impôts locaux	
ORDURES MENAGERES	:préparation recouvrement	
VOIRIE	:réalisation programme 90	75 000 F
BATIMENTS	:consultation Commission Arts Sacrés et Conservateur Antiquités et Objets d'Art	
<i>Appartement Mairie</i>	économie d'énergie	900 F
<i>Ecole</i>	rayonnages	5 500 F
	électricité	2 500 F
<i>Salle des Fêtes</i>	modification règlement et tarifs	
	stores	4 500 F
<i>Eglise</i>	électricité	9 000 F

### Travaux en cours

<i>Eglise</i>	décors anciens	
	maçonnerie	39 000 F
	poutre de gloire	2 500 F
	vitraux	49 500 F

## INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie est ouverte de 16 H à 18 H les mardi et samedi  
Tél.:74.30.67.48 - Noël LARRUAT, maire : 74.30.62.06 - Jean CARRIER,  
adjoint : 74.30.64.64 - Yves GUILLEMOT, adjoint : 74.30.69.22

Perception : 74.30.65.30 (Villereversure)

Gendarmerie :17 (Ceyzériat : 74.30.00.10)

Pompiers : 18 (Drom, Lieutenant Carrier : 74.30.67.17,  
Sergent Corretel : 74.30.67.49)

S.A.M.U : 15

Assistante sociale : Régine Chambon 74.30.04.64 (Ceyzériat)

Puéricultrice : Françoise Peulet : 74.30.04.64 (Ceyzériat)

Garde d'enfants : Murielle Palamède est assistante maternelle agréée  
à Drom. Elle peut assurer la garde d'enfants à la journée, la prise  
en charge d'enfants scolarisés avant et après l'école et, si besoin  
est, le repas de midi.Tél. : 74.30.60.56

La Fromagerie est ouverte de 8H30 à 12H et de 18H30 à 19H30 l'été  
de 8H30 à 12H et de 18H00 à 19H30 l'hiver  
le samedi,toute la journée  
le dimanche matin

Le Courrier P.T.T est relevé du lundi au samedi, vers 11H30

Les Ordures ménagères sont collectées le lundi entre 10H et 13H  
(le samedi précédent avant 7H si le lundi est férié)

**BUDGET 1990 (Cumul primitif et supplémentaire)**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Denrées et fournitures 26 000	Produits domaniaux 75 833
	Frais de personnel 58 400	Recouvrements et subventions 10 532
	Impôts et taxes 4 500	Dotations reçues de l'Etat 138 695
	Travaux et services extérieurs 159 000	Contributions directes 184 726
	Participations et contingents 24 451	Produits antérieurs 174 298
	Frais de gestion gén. 113 901	
	Frais financiers 20 950	
	Charges antérieures 50	
	<b>Prélèvement pour dépense d'investissement 173 672</b>	
	<b>597 016</b>	<b>597 016</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Remboursements emprunts 24 700	Excédent d'investissement reporté 130 250
	Règlement de dettes 9 959	Subvention d'équipement, dons, legs 45 654
	Travaux de bâtiment et de génie civil 325 337	<b>Prélèv. recettes de fonctionnement 173 672</b>
	Prêts et avances à long et moyen terme 89 712	Participations travaux d'équipement 97 600
		Recouvrem. créances long ou moyen terme 5 756
	<b>452 932</b>	<b>452 932</b>
	<b>1 049 948</b>	<b>1 049 948</b>

**ETAT CIVIL 1990**

**Naissances** : Rémi Bonnet, le 30 Janvier  
Nicolas Chapman, le 24 Août

**Mariage** : Marie-Line Raffin et Pascal Chanel (Jasseron), le 25 Août

**Décès** : Antoine Solano, 62 ans, le 20 Février  
Lucien Radix, 93 ans, le 10 Mars  
Aimée Jacquemet, 68 ans, le 03 Avril  
François Billoux, 90 ans, le 01 Mai  
Roger Champion, 64 ans, le 28 Août

## SALLE DES FETES

Le succès obtenu par notre salle des fêtes ne se dément pas. Toujours très demandée, elle a servi souvent, cette saison encore, pour diverses manifestations, rencontres ou banquets.

D'abord connue seulement des familiers de Drom, sa notoriété semble s'élargir et passer désormais les limites de la commune. La participation, parfois colorée, d'éléments extérieurs, les réservations ou les demandes de renseignements montrent, à l'évidence, que notre salle suscite beaucoup d'intérêt. Le charme campagnard du secteur, la discrétion du lieu, la proximité de Bourg et toutes les possibilités offertes par l'aménagement du local sont pour beaucoup dans ce succès.

Conformément aux vœux exprimés, les fenêtres ont reçu cette année un équipement de stores à lamelles. L'effet est plutôt gracieux et le confort nettement amélioré en période très ensoleillée.

Malheureusement, un examen attentif de l'exploitation de la salle a démontré qu'une réévaluation des prix était nécessaire. Une nouvelle méthode de tarification, du type " tout compris ", a été adoptée, dans un but de simplification, pour plus d'équité et une meilleure rentabilité.

Pour les particuliers, un tarif unique toutes saisons, assez proche de l'ancien tarif hiver, est instauré.

Pour les associations communales, une participation aux frais, jugée plus réaliste, sera demandée forfaitairement à chaque utilisation.

Cette mesure est appliquée depuis le premier janvier 1991. Désormais, lors de la réservation, les " candidats locataires " de la salle ont droit au sourire de Corinne Chapman. En effet, notre aimable et jeune conseillère a bien voulu, à son tour, prendre en charge la responsabilité de la Salle des Fêtes, ce qui est tout à son honneur et souligne son dévouement.

TARIFS	1 jour	2 jours	réunion
Particulier de DROM	500 F	800 F	200 F
Personne extérieure			
(particulier			
) association	800 F	1 300 F	300 F
(entreprise			
Association communale (participation aux frais à chaque utilisation)	200 F	350 F	100 F

## MANIFESTATIONS PREVUES

- \* Samedi 9 Février : y' aura du boudin avec Patrimoine
- \* Samedi 23 Février : banquet de la Sainte Agathe
- \* Dimanche 3 Mars : projection diapos du Comité de Fleurissement
- \* Dimanche 7 Avril : repas du Comité de Fleurissement
- \* Samedi et Dimanche 28 et 29 Septembre : Fête de Drom
- \* Fin Octobre : concours de belote du Sou des Ecoles

## L'ÉGLISE

Dans le cadre de la protection et de la mise en valeur du patrimoine communal, le Conseil Municipal a décidé l'exécution de travaux d'entretien et de restauration de l'église.

L'an dernier, la toiture a été refaite, selon les directives de l'architecte des Monuments de France et l'installation électrique, vétuste et hors normes, a été changée. Si l'éclairage de la nef est resté très simple, d'après les conseils de la Commission d'Arts Sacrés, le traitement de celui du chœur a été plus soigné. Des projecteurs encastrés dans le sol, au fond du chœur, éclairent de bas en haut. Une batterie de spots directionnels a été installée à l'avant, à la fourche des arches.

Après une nouvelle consultation de la Commission d'Arts Sacrés ainsi que du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, la réfection du chœur est programmée :

\* cette partie de l'église sera lessivée et nettoyée et la voûte sera repeinte

\* l'enduit des murs sera entièrement refait et les décors anciens, repérés par sondage, seront restaurés

\* les vitraux, en très mauvais état et de surcroît détériorés scandaleusement par vandalisme, seront rénovés

\* le Christ en croix sera positionné en haut de l'arc triomphal, sur une poutre de gloire, selon les principes liturgiques



## SYNDICAT DES EAUX DE CHAVANNES

Nos excellents voisins et néanmoins amis de Ramasse, contraints par des raisons techniques de renforcer leur réseau d'eau potable, vont être amenés à réaménager leur distribution, après avoir construit un nouveau réservoir de 300 m<sup>3</sup> dans une zone plus apte à permettre une alimentation normale.

Ramasse, mais aussi Chavannes, Montmerle et Drom, regroupés dans le Syndicat des Eaux de Chavannes, vont donc participer activement à la réalisation de cette opération importante, sous l'égide de la D.D.A.

Après discussion, les partenaires du projet ont convenu, d'un commun accord, l'alimentation directe du futur réservoir de Ramasse, depuis la canalisation Ain/Suran/Revermont (D 250), par piquage au niveau du carrefour de la route des Combes et du chemin des Conches.

Le tracé, de 2000 m. environ, partant du futur réservoir de Ramasse, empruntera le " Chemin du Curé " en direction des Conches, à l'aplomb de la Chapelle ; il continuera dans les communaux de Drom, pour aboutir, après une courbe, à la grosse canalisation de transport. La difficulté réside essentiellement dans le non dépassement de la cote critique de 475 m.

Lorsque ce programme sera réalisé, Ramasse sera convenablement alimenté en eau et Drom bénéficiera d'un circuit " maillé ". L'alimentation se fera toujours par la conduite actuelle de la route de Simandre, mais également par le retour de Ramasse

**LA SALLE DE CLASSE**

Pendant les vacances d'été 1990, la salle de classe a subi certaines modifications.

D'abord, l'installation électrique, quelque peu rudimentaire a été améliorée, ce qui autorise maintenant, outre la sécurité indispensable, une utilisation plus rationnelle de l'ensemble des accessoires et matériels modernes nécessaires à l'éducation et à l'instruction de nos chers petits.

D'autre part, afin de permettre le classement et un meilleur rangement des livres et autres fournitures scolaires, des étagères et des casiers ont été fixés contre les murs, à bonne hauteur, bien sur, pour les jeunes utilisateurs qui gagnent ainsi une certaine aisance de mouvement. L'opération a été réalisée par l'artisan local Daniel Rivoire.

Fournies par nos voisins de Ramasse, des chaises et des tables, adaptées à la taille des tout petits, étaient prêtes à accueillir les élèves de MAT. SUP. (maternelle supérieure)

**LE D. D. E. N.**

Le Délégué Départemental de l' Education Nationale est une personne désignée pour jouer un rôle de liaison, de coordination et de conciliation, entre les différents partenaires de l' Education Nationale: Académie, Enseignants, Elèves, Parents d'élèves, et collectivités locales...un Sage en quelque sorte.

Depuis la saison dernière un nouveau D.D.E.N.nous a été donné. Il s'agit de Jean Guettet, bien connu ici par ses origines puisque ses racines sont à Drom, bien connu aussi par son militantisme dans le domaine social: Syndicat, Mutuelle, Oeuvres Sociales, Sou des Ecoles, etc.

Père de famille de 4 enfants, Jean est aujourd'hui retraité. Ses qualités de coeur, de probité et de tolérance sont incontestables. C'est un partisan convaincu et résolu de l'école publique et laïque, c'est à dire de l'école de tous et pour tous.

**LA RENTREE SCOLAIRE**

Le 10 Septembre 1990, 12 garçons et fillettes ont pris possession de la salle de classe pour une longue année pleine de labeur scolaire, mais aussi de jeux et de rires enfantins.

Parmi ces 12 enfants, 9 sont des nouveaux venus. Ils se sont présentés remplis de bonnes intentions ; certains inquiets et intimidés, d'autres curieux et enthousiastes, mais tous avec un brin d'émotion et de fierté, devant le fameux portail de la vieille école du village à laquelle nous, gens de Drom, sommes très attachés.

Fidèle au poste, Madame Perrin a accueilli cette toute jeune génération, avec la lourde charge de contribuer à son éducation et de la préparer à devenir les hommes et les femmes de demain. La tâche est difficile mais ô combien exaltante.

**A tous bonne chance**

**et bonne année scolaire !**



## TELEPHONE

La qualité des communications téléphoniques, depuis un certain temps déjà, est loin d'être bonne. Le commutateur qui nous dessert, ayant montré des signes de fatigues, doit être supprimé. Désormais, les abonnés seront raccordés directement sur le central de Villereversure, par l'intermédiaire d'un seul câble souterrain.

Le trajet de ce câble, traversant la montagne, passe par Mas Bertin et Rochefort, où une dérivation part en direction de Ramasse. Sur Drom, il suit le chemin du lieu-dit " Sur la Croix " jusqu'à l'ancien réservoir. Ce chemin, évidemment, sera fermé à la circulation quelques jours.

La gêne la plus importante sera observée, certainement, dans le village. Une tranchée, accueillant un premier tronçon de câble, aboutira dans une armoire de répartition, installée en bordure de route, près de chez Claudius Tabouret. Une deuxième conduite souterraine ira de chez Paul Bonnet jusque chez Bernard Jacquet, en suivant la rue principale. Enfin, une troisième canalisation partira de la Fromagerie et, passant devant la Mairie, se terminera au-delà de chez Noël Larruat.

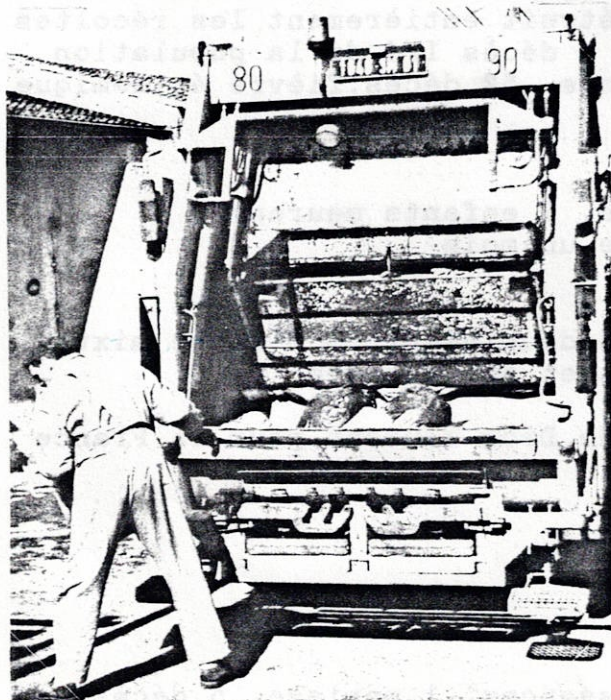
Initialement, l'ouverture de ce chantier était fixée au 7 Janvier 1991. Cette date a dû être reportée en raison de la rigueur hivernale. La totalité des travaux, depuis Villereversure, aura une durée approximative de 4 mois à 4 mois et demi.

Cette réalisation permettra, en plus de l'amélioration du trafic téléphonique et de la qualité des communications, une augmentation de la capacité de raccordement et entraînera la disparition de ces câbles noirs disgracieux qui traversent actuellement le village.

## ORDURES MENAGERES

La mise en recouvrement de la redevance, actuellement en cours d'élaboration, sera lancée prochainement. En effet, et à la satisfaction générale, la collecte des ordures ménagères fonctionne depuis près d'un an dans notre village.

Cependant, l'entreprise de ramassage nous a fait part de deux observations qu'il convient de rapporter :



- \* La manutention des déchets est beaucoup plus aisée lorsqu'ils sont contenus dans des sacs en plastique solide, mais il est impératif que ces sacs soient fermés
- \* Il arrive fréquemment que des poubelles soient renversées, et des sacs éventrés, par des animaux errants. A tous points de vue, ceci ne facilite pas le travail de ramassage

Sur ce dernier point, plusieurs plaintes ont été déposées en mairie. Il est donc inutile de rappeler que la divagation des animaux est interdite et, partant, répréhensible. Les bêtes ne sont pas fautives, mais leurs propriétaires le sont.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

\* La commune de Drom a une **superficie** de 778 hectares  
 dont 148 (19%) sont boisés  
 et 354 (45,5%) en Surfaces Agricoles Utilisées  
 Sur ces 354 ha, 279 (79%) sont toujours en herbe  
 50 (14%) en cultures céréalières  
 18 (5%) en cultures fourragères  
 et 7 (2%) pour ...tout le reste !

\* La **population** y est de 454 bovins ... plus 149 habitants !  
 (Soit une densité de 19 bipèdes au kilomètre carré)

\* L'**altitude** varie de 307 m.(aux Bourbouillons) à 447 m.(Javernaz)  
 et 501 m.(Conches)  
 Le village se situe entre 320 m. et 325 m.(moins, dans les dolines)  
 et le Col de France à 371 m.

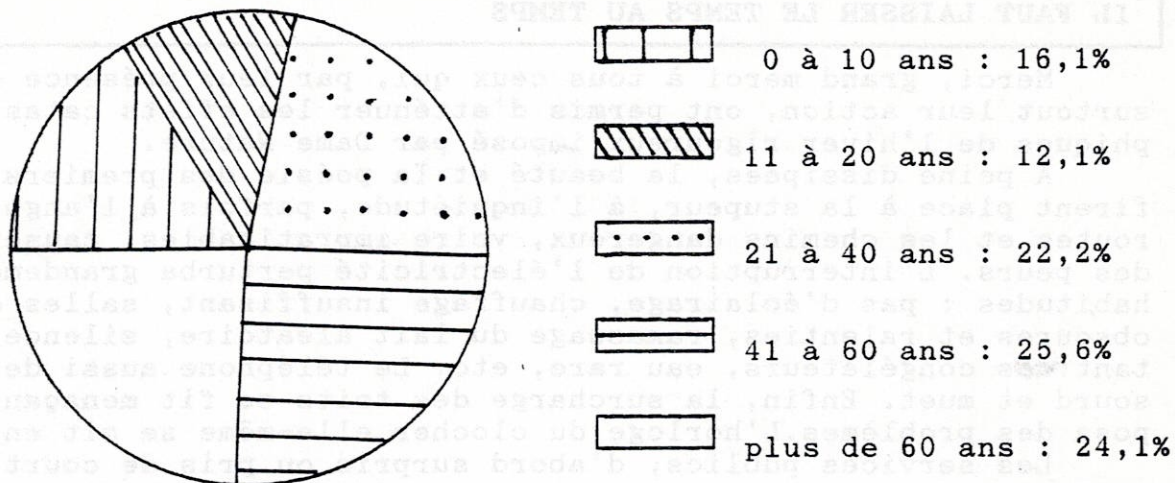
\* Les plus **anciens écrits** connus concernant notre commune datent  
 du 5ème siècle ; on peut lire, dans les archives de l'Abbaye de St  
 Claude, en l'an 640 : "Il est, dans la dernière vallée du Jura, la  
 paroisse de DRUNC " ; une chapelle existait sous le vocable de Sainte  
 Catherine. En 1184, on confirme la paroisse sous le vocable de Saint  
 Thyrse.

\* Il y avait, en 1852, 80 **carriers et tailleurs de pierre** sur les  
 3 villages de la vallée ; en 1906, il n'en restait plus que 12 à  
 Drom ... aujourd'hui, nous connaissons surtout l'adjoint au maire et  
 le chef des pompiers !

\* **Evolution** de la population de Drom  
 "Une population, variant entre 300 et 500 habitants, s'y succède de-  
 puis plus de quinze cents ans " (titres de l'Abbaye de St Claude)

Date	Nombre d'habitants	Ecole	Evénements démographiques
731			la région est dévastée par les Sarrazins
1285			épidémie de peste noire
1349			peste : décès 3/4 de la population
1580-1586			peste et disette
1586			la grêle détruit entièrement les récoltes
1719			sécheresse : décès 1/4 de la population
1736			17 naissances, 52 décès:fièvre épidémique
1790	450		
1805	552		
1869		32 élèves	
1875			épidémie de rougeole, 7 enfants meurent l'école reste fermée un mois
1876	436	77 élèves	
1878		87 élèves	
1881			lère institutrice, dédoublement de l'école mixte
1882	425		enseignement gratuit et obligatoire
1906	320		
1914-1918			12 hommes de Drom meurent pour la France
1922	292		
1931	194		
1963		29 élèves	
1975	153		
1980		19 élèves	
1982	139	10 élèves	
1989		8 élèves	
1990	149	12 élèves	2 naissances, 1 mariage, 5 décès

**\* Répartition de la population suivant l'âge**



**\* Histoire culturelle (ou cultures historiques)**

Date	terres lab.	maïs	blé	vigne	chèvres	porcs (Drom-Ram.)	lait
1870				200 ha *			
1881		100 ha		60 ha **			
1906	350 ha						
1917	250 ha		83 ha	17 ha	87	39	
1919							150 000 l.
1925							238 000 l.
1931							343 000 l.
1932	79 ha						(48 product.)
1934		2 ha		12 ha	270	150	
1936	53 ha		32 ha				
1987					46		
1990		2 ha	8 ha	1 ha	3	4	1 500 000 l. (8 product.)

\* " Il y avait plus de vin que d'eau à Drom "

\*\* année du phylloxéra

**ASSOCIATIONS**

**SAPEURS POMPIERS**

**Lieutenant** Carrier

**Sergent** Corretel

**Caporal** Guillemot

**AMICALE S.P.**

**Président** : Bernard Larruat

**Secrétaire** : Christian Bonnet

**Trésorier** : Daniel Brochier

**PATRIMOINE**

**Président** : Alex Genin

**Vice-Président** : B.Jacquet

**Secrétaire** : J-Cl.Massard

**Trésorier** : Alain Borron

**CLUB DE L'AGE D'OR**

**Présidente** : Simone Carrier

**Vice-Président** : Robert Jolyon

**Secrétaire** : Lulu Billoux

**Trésorière** : Denise Jacquemet

**SOU DES ECOLES**

**Présidente** : RoseMarie Guillemot

**Secrétaire** : Martine Vicard

**Trésorière** : Martine Bonnet

**COMITE DE FLEURISSEMENT**

**Présidente** : Monique Bonnet

**Vices-Présidentes** : Paulette Carrier  
Rolande Guillemot

**Secrétaire** : Denise Jacquemet

**Trésorière** : M.Thérèse Corretel

## IL FAUT LAISSER LE TEMPS AU TEMPS

Merci, grand merci à tous ceux qui, par leur présence et surtout leur action, ont permis d'atténuer les effets catastrophiques de l'hiver rigoureux imposé par Dame Nature.

A peine dissipées, la beauté et la poésie des premiers instants firent place à la stupeur, à l'inquiétude, parfois à l'angoisse. Les routes et les chemins dangereux, voire impraticables, causèrent bien des peurs. L'interruption de l'électricité perturba grandement nos habitudes : pas d'éclairage, chauffage insuffisant, salles de traite obscures et ralenties, ramassage du lait aléatoire, silence inquiétant des congélateurs, eau rare, etc. Le téléphone aussi devint sourd et muet. Enfin, la surcharge des toits se fit menaçante et posa des problèmes. L'horloge du clocher elle-même se mit en grève.

Les services publics, d'abord surpris ou pris de court, utilisèrent alors les grands moyens pour réduire les difficultés et rétablir des conditions de vie plus acceptables.

Sur le plan local, de nombreuses initiatives, parfois groupées comme celles des Pompiers, parfois individuelles et plus anonymes, virent le jour, sans parler de l'aide entre voisins et des menus services rendus spontanément. Tous ceux qui participèrent à ce mouvement d'entr'aide, parant au plus pressé, petit à petit, chacun avec ses compétences, ses capacités, ses moyens, son tempérament et sa disponibilité, permirent de passer du mieux possible ces moments difficiles.

Bien sûr, la spontanéité entraîne parfois des maladresses ou des oublis. Mais gardons-nous des critiques stériles, dérisoires ou déplacées ; souvenons-nous plutôt que le dévouement, la solidarité et la générosité sont des sentiments élevés qui ne se commandent pas et ne s'ordonnent pas. Ils s'imposent d'eux-mêmes à tous les gens de coeur, et ils sont nombreux. A tous ceux-ci, il faut redire merci, grand merci.

